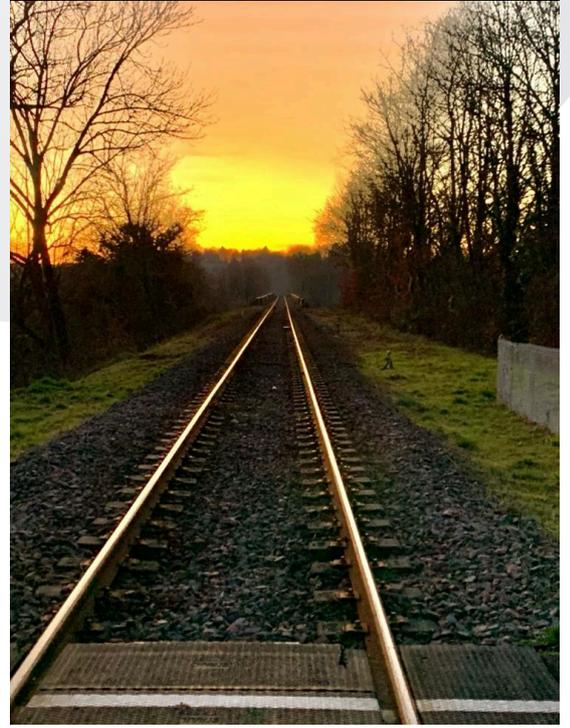


Gazette

ALLOISE



Edito
Vie Municipale
Vie Locale
Vie Sportive
Agenda

Page 2
Page 3-5
Page 6-10
Page 11
Page 12



EDITO

Le printemps commence à nous faire quelques clins d'œil et nous l'attendons avec impatience après cet hiver pluvieux.

Durant cette période nous avons effectué les travaux de sécurisation sur le site de Sors, qui peut de nouveau nous accueillir sous son nouvel aspect. La guinguette de Cyril va rouvrir dès que les travaux pour la mise aux normes électriques seront effectués.

Comme tous les ans à cette époque le conseil municipal a voté les budgets, une nouvelle fois nous avons décidé de ne pas augmenter les différentes taxes communales.

En ce qui concerne le Pluiv le deuxième arrêt projet a été voté le 19 mars en conseil communautaire, il est maintenant transmis aux personnes publiques associées, une fois leurs conclusions rendues l'enquête public sera organisée avant le vote définitif. Vous serez avisé des lieux où le commissaire enquêteur pourra être consulté pour recevoir vos observations.

Le transfert de la compétence eau va se faire au premier juillet 2024, dans cette prévision un relevé des compteurs sera effectué au 31 mai. Il y aura une facturation comprenant : les consommations de novembre 2023 au 31 mai 2024 et les 6 premiers mois d'abonnement du 01/01/2024 au 30/06/2024. Après cela vous serez facturé directement par le RDE24. Vous recevrez en temps utiles toutes les informations concernant ce changement.

Lors du dernier conseil d'école qui c'est tenu à Paunat il a été présenté un prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2024, notre RPI reste toujours très attractif et pour le moment garde un effectif stable. Les enseignants ont présenté leur projets, ils font preuve de beaucoup d'investissements au sein de leurs écoles pour proposer des activités et sorties pour le bien des enfants. Très en lien avec les écoles l'amicale du Rpi des 2 rivières propose beaucoup d'activités et redonne une partie de ces bénéfices aux écoles pour leur sorties pédagogiques.

Je me permet de vous rappeler la cérémonie du 8 mai qui aura lieu à 11h aux monuments aux morts. En ces temps ou plusieurs conflits de grandes ampleurs sont en cours dans de multiples endroits de notre planète, n'oublions pas de transmettre au plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national.

Je vous souhaite de passer un bel été sans oublier de profiter des animations Alloises.

S.R

BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2024

Section Fonctionnement

Les dépenses

Charges à caractère général	115.768 €
Ex: électricité, téléphone, cérémonies fournitures diverses...	
Charges de personnel	105.040 €
Salaires et charges des employés	
Charges de gestion courante	62.700 €
Participation aux différents syndicats (SIVOS, transports élèves...) Indemnités	
Charges financières	604 €
Intérêts des emprunts	
Atténuations de produits	54.888 €
Attribution de compensation, FNGIR (1)	
Dotations aux dépréciations	3.000 €

TOTAL = 342.000 €

Les recettes

Sont comprises dans cette section les sommes versées à la commune par diverses entités (habitants, département, état...)

Impôts et taxes	163.141 €
impôts locaux, subventions, droit de mutation	
Dotations versées par l'état	78.717 €
DGF, solidarité rurale...	
Produits des services	8.600 €
Concessions, locations, cantine	
Autres produits(locations)	1.500 €
Produits exceptionnels	78,49 €
Excédent de l'année N -1	89.963,51 €

Section Investissement

Les dépenses

Cette section regroupe l'ensemble des opérations qui vont modifier le patrimoine de la commune

Achats de matériels durables	5.500 €
(tables, électoménager, ...)	
Construction ou aménagement des bâtiments	264.000 €
Remboursement emprunts (capital)	10.000 €

TOTAL = 279.500 €

Les recettes

Elles sont constituées des dotations et subventions, tels que

Le fond de compensation de la TVA et excédent capitalisé	3.228 €
Les subventions sur les dépenses d'investissement	139.490 €
Emprunts	100.000 €
Virement du fonctionnement	25.500 €
Excédent 2023 reporté	11.282 €

BUDGET PREVISIONNEL EAU POTABLE

Section Fonctionnement

Les dépenses

Charges à caractère général	44.669 €
Ex: achat eau, électricité, téléphone, compteurs, fournitures diverses, analyses, remboursement frais à la commune	
Charges de personnel	1850 €
Indemnité délégué	
Redevance pollution	7.000 €
Créances éteintes	2.500 €
Charges financières	25.500 €
Intérêts des emprunts	
Charges exceptionnelles	500 €
Provisions	2.100 €
Amortissement travaux	35.881 €

TOTAL = 120.000 €

Les recettes

Sont comprises dans cette section les sommes versées à la commune par les abonnés

Abonnements et vente eau	64.174 €
Amortissement subventions	10.851 €
Excédent année N-1	44.964,61 €
Produits exceptionnels	10.39 €

Section Investissement

Les dépenses

Remboursement emprunts (capital)	20.000€
Installation matériel	17.577€
Transfert entre section	10.851 €

TOTAL = 48.428 €

Les recettes

Amortissement	35.881€
Excédent année N-1	12.547€

VIE MUNICIPALE

CONTACT MAIRIE

Nous vous informons d'un changement important concernant les coordonnées mails de la mairie de votre commune. En effet, à compter de ce jour, l'adresse mail de la mairie sera la suivante :



contact@allessurdordogne.fr

Nous vous invitons donc à mettre à jour vos contacts et à utiliser cette nouvelle adresse pour vos échanges futurs.



Le site internet de la commune fera aussi peau neuve dans les mois à venir.

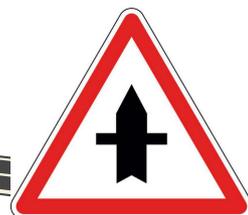
Nous ne manquerons pas de vous le présenter dans une prochaine gazette.



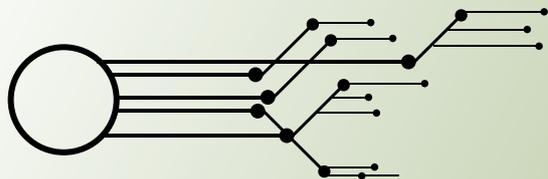
VOIRIE

Pour information la route départementale n° 51 (route du confluent) va devenir prioritaire à quatre endroits.

Au croisement avec la route de La Plagne avec la présence d'un céder le passage ainsi qu'avec celles de La Yerle, du Gers et des Salveyries avec un stop.



LA FIBRE SUR LA COMMUNE



La fibre optique a commencé à être déployée sur la commune, depuis ce début d'année.

Cette nouvelle infrastructure très haut débit en fibre optique a vocation à remplacer le réseau cuivre historique d'Orange (ex France Télécom) dont l'arrêt est annoncé d'ici 2030 à l'échelle nationale.

Le réseau de câbles téléphoniques (en cuivre) utilisés pour le téléphone et l'ADSL va être enlevé dans les années à venir au profit de la fibre optique plus fiable et rapide. Puis, à partir de 2025, les anciens fils seront enlevés : le téléphone + internet, progressivement, ne passeront plus que par la fibre ! À ce moment-là les installations pourront être à vos frais ! ... D'ici-là, n'hésitez pas à anticiper votre migration vers les opérateurs fibres pour votre téléphone et internet !

Pour information, le déploiement de la fibre optique sur notre commune est assuré par un réseau d'initiative publique (RIP). Un opérateur s'occupe alors de créer un réseau très haut débit unique et neutre pour le compte d'une collectivité locale (ici le Département), et sur lequel les opérateurs commerciaux proposent leurs offres de fibre aux particuliers et aux entreprises.

Le très haut débit, c'est quoi ?

Le très haut débit est un accès à internet performant. Il permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court de manière fluide.

Ce débit qui s'exprime en « bit » par seconde, est l'unité de mesure qui permet d'évaluer la quantité de données susceptibles de circuler dans un réseau. Aussi, plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données est rapide. Aujourd'hui, un débit supérieur à 30Mbit/s est considéré comme du très haut débit. La fibre optique est une technologie qui propage les données numériques à la vitesse de la lumière : -->Un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum. -->Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux

Le réseau de fibre optique est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre jusqu'à la maison).

Vous avez pu vous abonner ou vous allez vous abonner prochainement à la fibre auprès d'un opérateur Internet pour leurs services de télécommunications (téléphonie, Internet, TV...).

Nous avons ainsi le plaisir de vous faire part des services d'assistance, des contacts et des supports d'information mis à disposition par NATHD (Nouvelle Aquitaine très haut débit) : <https://nathd.fr/>

Assistance téléphonique grand public

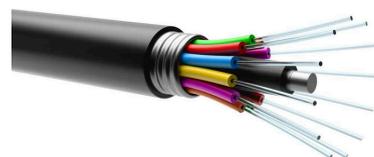
Toutes les questions particulières d'administrés peuvent être orientées vers l'assistance téléphonique NATHD de 8h à 20h, du lundi au vendredi.

0 806 806 006

A NOTER

Une fois qu'un administré est abonné à la fibre, quel que soit son problème, c'est à son opérateur qu'il doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure de service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur Internet. Dans plus de 90% des cas il est réalisé dès la première intervention. Pour les 10% restants, le délai de réalisation varie selon la cause du problème, comme pour les réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité



VIE LOCALE



TAXE DE SEJOUR

Nous vous informons de la nouveauté 2024 concernant la taxe de séjour sur le territoire de la CCBDP.

En effet, la CCBDP a mis en place une plateforme d'information, de déclaration et de paiement de cette taxe. Vous pouvez y accéder à cette adresse : <https://ccbdp.taxesejour.fr>

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires concernant la taxe de séjour : les tarifs, la législation, les démarches, les documents utiles, le mode de calcul, les droits et obligations...

Nous vous invitons à visiter cette nouvelle adresse.

UNE QUESTION ?

Les services de la Communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Pour toute question sur la taxe de séjour, contactez-nous :

- Par courriel : ccbdp@taxesejour.fr
- Par téléphone : 05 53 22 68 59



PERIGORD RAIL PLUS

C'est une association Buissonnaise très active !

Créée en octobre 1994, Périgord Rail Plus est une association qui a à cœur de défendre et de promouvoir les chemins de fer en Dordogne mais également sur les départements limitrophes lorsque la ligne est interrégionale. L'association œuvre pour sauvegarder et moderniser le réseau ferré existant, favoriser l'intermodalité notamment en milieu rural. Elle a pour ambition d'être le porte-parole des usagers auprès de la Région Nouvelle Aquitaine et de la SNCF. Ses revendications concernent aussi bien la tarification, la qualité de l'information des voyageurs, la rénovation et la modernisation de lignes, le maintien de lignes ferroviaires ou leur prolongement. Elle peut également épauler les usagers dans leur demande d'indemnisation en cas de retard ou suppression de train. Cet automne, Périgord Rail Plus est allée à la rencontre des usagers en gare de Bergerac, Condat-Le-Lardin, Mussidan, Périgueux, Thiviers et Sarlat pour connaître leurs souhaits et leurs difficultés. Ces rencontres se poursuivront sur 2024. Et une enquête sera bientôt lancée sur son site.

Pour info : l'association fêtera ses 30 ans cet automne.

Jean-François Martinet Président



VIE LOCALE

→ SOYEZ VIGILANT



Si personne n'est à l'abri d'un vol ou d'une tentative de cambriolage, quelques réflexes simples et souvent de bon sens, dissuaderont les visiteurs non invités.

De ce fait, en cas de comportements suspects comme du démarchage insistant, soit en visite à domicile, soit par téléphone (isolation ou installation de panneaux solaires) nous vous recommandons d'être prudent et de bien vérifier l'identité et la sincérité de vos interlocuteurs.

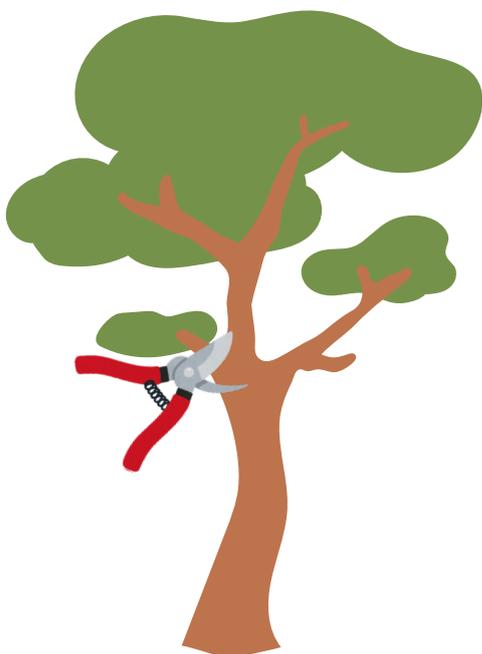
De même lorsque vous constatez un vol au cimetière (même chez nous dans nos campagnes, oui oui !) merci d'en informer la mairie.

Lors d'une absence prolongée de votre domicile, n'hésitez pas à informer vos proches voisins pour « jeter un œil » sur votre résidence. Ils pourront ainsi, si besoin, alerter la mairie ou la gendarmerie dans le cas de changement suspect.

De même pour une surveillance plus poussée, vous pouvez vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances » de la gendarmerie qui permet d'organiser des patrouille, de jours comme de nuit afin de lutter contre les cambriolages.

Ouvrez l'œil !

→ ELAGAGE



Nous vous rappelons selon le code civil que votre responsabilité peut être engagée en cas de dommages par la chute de vos arbres ou branches, c'est pourquoi il est important de les entretenir régulièrement. Si vous voyez des arbres en bordures de routes ou chemins qui vous semblent dangereux vous pouvez les signaler en mairie.



STOP AUX MOUSTIQUES TIGRES

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous durant l'été.

Retrouvez de nombreuses informations pour en savoir plus sur lui, comment le reconnaître, où on le trouve et comment il se développe et les maladies qu'il peut potentiellement véhiculer (dengue, le chikungunya ou le virus du zika).

A la différence d'autres espèces de moustiques présentes dans la région, le moustique tigre se distingue de plusieurs manières.

Il sévit le jour : les femelles piquent principalement en début et fin de journée.

Il est silencieux : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.

Il est petit : généralement plus petit que les autres espèces de moustique.

Le moustique tigre est rayé noir et blanc.

Organisation de la surveillance du moustique tigre en Dordogne

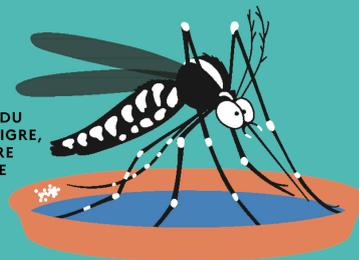
L'ARS Nouvelle-Aquitaine surveille la progression de l'implantation du moustique tigre, via l'installation d'un réseau de pièges de surveillance et d'une plateforme de signalement par les citoyens. La surveillance est mise en place de mai à novembre, période d'activité du moustique tigre.

La protection la plus efficace pour éviter les piqûres est d'empêcher que le moustique tigre s'installe chez vous. Il est possible d'agir pour réduire sa présence et le risque de transmission des maladies par des gestes simples qui luttent contre les lieux de ponte du moustique. Il faut agir au plus tôt pour éviter son implantation chez vous.

Des mesures complémentaires permettent de se protéger des piqûres en zone colonisée. Ces mesures ne remplacent toutefois pas les gestes lutte contre les lieux de ponte et ne seront pas aussi efficaces.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?

IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M

IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)

IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC

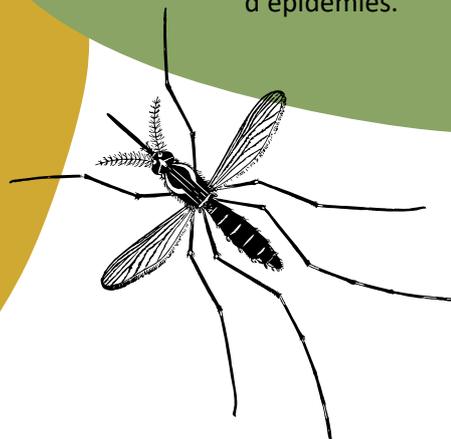
IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN

LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 CEUFS

IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

Depuis 2015, la Dordogne est classée en département « colonisé » par le moustique tigre suite au constat de son implantation dans une commune du département. Son aire d'implantation continue à s'étendre et atteint, en 2023, 103 communes (sur 503) soit 59% de la population départementale. Le moustique tigre est très probablement présent dans des communes non encore officiellement colonisées. L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes de Dordogne sera, à terme, colonisée à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de luttes locales.

Potentiellement vecteur de la dengue, du chikungunya ou du Zika (arboviroses¹), le moustique tigre présente un risque de santé publique. C'est pourquoi L'Agence régionale de Santé en lien avec Santé Publique France réalise une surveillance épidémiologique de ces maladies afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter ainsi le départ d'épidémies.



VIE LOCALE

LA FRESQUE DU CLIMAT

Face à l'urgence, chacun doit pouvoir comprendre les enjeux climatiques, décrypter les informations, se forger une opinion, accepter les changements nécessaires à la préservation du vivant et agir vite ! La Fresque du Climat est un atelier pédagogique accessible à tous qui permet de comprendre les enjeux climatiques de manière ludique et collaborative.

Un atelier dure environ 3h. Intéressé pour participer ?

Venez vous inscrire en mairie !

LA FRESQUE DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

Le pitch

Face à l'urgence, chacun doit pouvoir comprendre les enjeux climatiques, décrypter les informations, se forger une opinion, accepter les changements nécessaires à la préservation du vivant et agir vite !

ATELIER Le fonctionnement

Les participants se réunissent autour d'une table en équipe de 4 à 7 personnes. Ils découvrent les cartes représentant les causes et les conséquences des changements climatiques et se concertent pour les relier entre elles afin de faire ressortir les liens de cause à effet.

Une Fresque ou un Fresqueur encadre une ou plusieurs équipes et les guide dans une démarche d'intelligence collective. Un échange est facilité pour débattre, explorer des solutions individuelles et collectives et élargir la réflexion au-delà des enjeux climatiques.

ATELIER Les 3 phases

- 1/ RÉFLEXION**
Découvrir, questionner, comprendre et relier les cartes pour co-construire la fresque.
- 2/ CRÉATIVITÉ**
Établir les liens, s'approprier la fresque et l'illustrer en privilégiant un esprit d'équipe.
- 3/ DEBRIEF**
Échanger en toute bienveillance sur ses émotions, ses positions, avancer des solutions individuelles et collectives et élargir la réflexion au-delà des enjeux climatiques.

ATELIER Les ingrédients

- 1 jeu de 42 cartes
- 1 Fresqueuse ou Fresqueur
- 4 à 7 personnes par table
- 3 heures d'atelier
- Du matériel (table, papiers, feutres)

LA FRESQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- +1 000 000 personnes sensibilisées Fresqueuses et Fresqueurs
- +48 000 référents locaux pour vous accompagner
- +200 référents pays
- +120 pays
- +66 langues différentes

UN ATELIER ACCESSIBLE À TOUS

La Fresque est accessible à tous les publics et à tous les niveaux de compréhension. Elle s'adresse à la fois aux novices et aux plus avertis qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les enjeux climatiques.

Nous proposons des ateliers sur-mesure, adaptés à tous : citoyens, salariés, étudiants, décideurs publics et privés.

Elle se décline aussi sous la forme d'une Fresque Junior destinée aux 10-14 ans.

RÉFÉRENCES

Ils nous ont fait confiance

- EDF
- RENAULT
- VINCI
- SAINT-GOBAIN
- ORANGE
- DECATHLON
- KEDGE
- DEVINCI
- EDHEC

CONTACTS

fresqueduclimat.org

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Jean-Marc Jancovici
Membre du Haut Conseil pour le Climat

*Source d'opinion sociologique sur l'habitat et le climat



DES ALLOIS FONT LA GRAPPE DE CYRANO



Le soleil, la moto et les sentiers périgourdins....quoi de mieux pour une première?

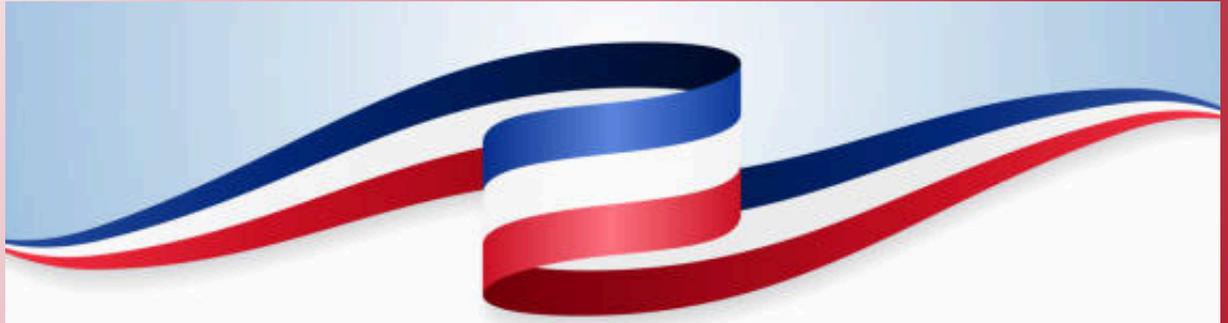
Diego Lesvigne a emprunté les chemins de la grappe de Cyrano (Grappe Unibéo) pour la première fois avec son 50, accompagné de son père Sébastien, les 20 et 21 avril derniers.

La grappe est un évènement enduro classic phare en Périgord et depuis tout petit c'était comme un rêve, une envie de pouvoir faire "comme papa". Le BSR en poche plus rien ne l'empêchait de parcourir les 412 kms et 8 spéciales de cette Grappe 2024.

Au départ avec les numéros 305 et 306 ils se classent respectivement à la 440ème place (Diego) et 421ème place (Sébastien).

Ce rendez-vous des amoureux de la moto fut pour eux l'opportunité de partager un moment de plaisir père - fils et une passion sous les yeux de nombreux Alloises et Allois venus les encourager. Nous les félicitons pour leurs performances et surtout pour le podium de Diego dans la catégorie 50cm cube.





La commémoration du 8 Mai 1945 aura lieu

**Mercredi 8 Mai à 11h
au monument aux morts.**

La cérémonie sera suivie d'un apéritif servi dans la salle des mariages



Les élections européennes auront lieu

le Dimanche 9 Juin

(Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00)

ALLES SUR DORDOGNE VIDE GRENIER DIMANCHE 9 JUIN



BUVETTE & RESTAURATION
SUR PLACE



8H - 18H

PIECE DE BOEUF - FRITES 12€ - UNIQUEMENT SUR RESERVATION

2€ LE MÈTRE - OUVERT UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

alles24.fr

L'info avec un grand ALLES



Alles met le feu

22 JUIN



A partir de 19h30 à la salle des fêtes

4 plats au choix
Réservation conseillée
au 06.33.59.40.26

Food
trucks
Buvette

Soirée
dansante
feu de la
st-Jean